

PARTIE 1 : SÉJOUR À L'HÔPITAL

Le déroulement du travail et de l'accouchement

À la suite de l'annonce du décès de votre bébé, l'équipe médicale vous accompagnera pour l'accouchement.

Vous serez installés dans une chambre et une infirmière vous expliquera les démarches et les étapes à venir pour vous et votre partenaire. Il est possible qu'on vous propose de prendre rendez-vous pour le lendemain ou que l'on vous suggère de commencer la journée même.

Dès l'admission, l'infirmière, qui vous accompagnera, vous installera dans votre chambre et vous préparera au travail et à l'accouchement. Des prises de sang et l'installation d'un soluté seront les premières étapes. Le médecin et l'infirmière seront disponibles pour répondre à toutes vos questions et vous expliqueront les étapes du travail, selon la méthode choisie par le médecin. Sachez que, règle générale, vous devrez accoucher de façon naturelle, la césarienne étant une intervention de dernier recours.

Dans le but de déclencher le travail qui mènera à l'accouchement, le médecin choisira une méthode qui tiendra compte de votre situation, de votre état de santé et du nombre de semaines de votre grossesse.

Tout au long du travail, votre infirmière s'assurera de votre bien-être et de celui de votre partenaire. Elle sera présente afin de vous accompagner et de vous soutenir, tant émotivement que physiquement. Plusieurs visites sont prévues tout au long de la journée afin d'assurer une surveillance adéquate de votre santé.

Lors du travail actif, les contractions de votre utérus seront identiques à un accouchement naturel, permettant l'ouverture du col de l'utérus de 0 à 10 centimètres. Lors de telles circonstances, l'équipe médicale désire s'assurer de votre confort et désire créer une atmosphère réconfortante afin de mettre un baume sur votre douleur. En plus de vous accompagner, l'infirmière et le médecin vous offriront des moyens pour soulager la douleur des contractions. Ces options seront discutées avec vous au moment opportun.

D'autres médicaments peuvent aussi vous être offerts afin de soulager certains maux, tels que les maux de cœur, l'anxiété, etc.



Lorsque vous serez prête pour l'accouchement, l'infirmière demeurera à votre chevet en tout temps afin de vous guider. L'équipe médicale sera présente lors de la poussée, de l'accouchement et lors des premiers moments qui suivront. Si vous le souhaitez, l'infirmière ou le médecin pourra déposer votre bébé immédiatement dans vos bras. Si toutefois vous préférez attendre, votre bébé sera dirigé dans une autre pièce avec une infirmière qui assurera les soins requis. Elle veillera également à mesurer votre bébé et à créer quelques souvenirs (photos, empreintes...). Elle le nettoiera, le couvrira d'un nid d'ange, d'une couverture et d'une petite tuque.

Quelques heures après votre accouchement et après l'évaluation médicale, si votre état le permet et que vous le souhaitez, il sera possible d'obtenir votre congé de l'hôpital.

Par contre, certaines situations médicales nécessitent une plus longue hospitalisation. De plus, comme parents, vous pouvez souhaiter demeurer un peu plus longtemps auprès de votre bébé. Concernant la durée de l'hospitalisation, renseignez-vous auprès de l'équipe soignante.

La rencontre avec votre bébé

Selon l'expertise des professionnels en deuil périnatal, appuyée par la littérature, les équipes soignantes considèrent important que les parents puissent rencontrer leur bébé et passer un peu de temps avec lui. Votre premier réflexe sera peut-être de refuser cette rencontre. Laissez-vous le temps d'en discuter et d'y réfléchir.

Vous aimez votre bébé, vous êtes attachés à lui et vous aviez des rêves avec lui. Cette rencontre vous permettra de concrétiser son passage dans votre vie et de créer des souvenirs qui pourront vous aider à cheminer dans votre deuil.

Vous pouvez le voir au moment de l'accouchement ou attendre qu'il soit nettoyé et installé dans son nid d'ange. Demandez au médecin ou à l'infirmière de vous décrire son apparence physique. Ceci vous préparera à sa rencontre.